

AMICALE LAÏQUE de CHANTERAC

Procès Verbal

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

du 8 octobre 2015
18H30 – salle des Associations

Numéro d’Affiliation à la Ligue de l’Enseignement : 024104001

Présents :

Mr **JUGIE Roger** Président
Mme **LECHELLE Martine** Secrétaire adjointe
Mr **HERBERT Francis** Secrétaire
Mme **LANNOY Maria-Flora** Directrice de l'école
Mr **LANDRY Patrick** Vice-Président
Mme **JUGIE Maxima**
Mme **MAGNE Blanche** Trésorière
Mme **LAMY Marie-Claude**
Mme **GUEGAND Eliette**
Mme **HOSTEKIND Marie** Institutrice
Mme **RENAULT Marie-Jeanne**
Mme **BILLAT Edith**
Mr **BILLAT Jean-Pierre**
Mme **FERLOUBEIX Nathalie** parente d'élève

Excusés :

Mr **MAGNE Jean-Michel** Maire de Chantérac
Mr **BERTRANDIAS Patrice**
Mr **LECHELLE Yves**
Mr **COUSTAL Joël**
Mme **BRUGEASSOU Delphine**

Ordre du jour :

- 1 → Bilan moral et financier de l'année 2014/2015
- 2 → Renouvellement du bureau
- 3 → Tarif des cartes d'affiliation
- 4 → Projets de l'Amicale
- 5 → Projets de l'École
- 6 → Questions diverses

Développement de l'Ordre du jour :

1 → le bilan financier.

RECETTES	
<u>Activités réalisées en 2014-2015</u>	
Loto (23/11/14) :	639.96€
belote (14/02/15):	25.09€
soirée omelettes Vallée (16/05/15) :	1089.72€
marche de la St Jean (26/06/15) :	189.71€
	1 944.48 €
<u>Cartes affiliation</u>	251.00 €
<u>Subvention Mairie</u>	1 500.00€
<u>Remboursement CCIYS (2015)</u>	En attente
<u>Affiliation St Germain</u>	En attente
<u>Remboursement bus St Germain</u>	80.00 €
<u>Dons</u>	
Mr Pommier	30€
Melle Rousseau	20€
Cathy coiffure	50€
Mr Chassagnou	25€
Mr Chevalier	30€
Mr Devaure	50€
Mr Lantrelle	30€
Mr Brugère	30€
	265.00 €
<u>Action culturelle Cinépassion</u>	- 287.00 €
TOTAL	+ 3 753.48 €
DEPENSES	
<u>Ligue de l'enseignement</u>	711.00 €
<u>Cadeaux école (Noël)</u>	200.00 €
<u>Frais compte Poste</u>	38.20 €
<u>Courses CCIYS opération à rembourser par CCIYS</u>	734.79 €
<u>Bus + Entrées : Bourdeilles : 230€, Beaupouyet : 240€, cinéma St Astier + Ribérac : 195€, dojo Chamiers : 210€, St Paul de Serre : 150€, Odyssée + musée : 350€, La Fabrique : 100€, Grottes Villars : 250€, bus collège : 105€, Bordeaux musée : 377.80€, Neuvic centre équestre : 105€, Entrées château Bourdeilles : 146€</u>	2 463.80 €
<u>Achats 10 soupières</u>	90.00 €
<u>Achat 2 cafetières</u>	60.00 €
TOTAL	- 4 297.79 €

Solde du compte CCP au 12/09/2014	6 569.35 €
Solde caisse	459.00 €
Résultats Activités 2014/2015	- 544.31 €
Budget pour 2015-2016	6 484.04 €
Pour mémoire, solde en 2014	7 134.75€
Pour mémoire, solde en 2013	7 493.58€
Pour mémoire, solde en 2012	6 768.00 €

Les comptes sont vérifiables à tous moments sur le livre de comptes de la Trésorière Mme MAGNE Blanche

Commentaires :

Un résultat de caisse toujours confortable.

A noter la faible recette pour la soirée belote ; la question se pose de renouveler cette manifestation en février 2016.

L'amicale va pouvoir continuer à financer des actions et animations au profit de l'école.

2 ⇒ Renouvellement du bureau

Mr JUGIE Roger est sortant au poste de Président,
Mr LANDRY Patrick est sortant au poste de Vice-Président,
Mr HERBERT Francis est sortant au poste de Secrétaire

Composition du nouveau bureau après candidatures et vote :

Président :	Mr LANDRY Patrick	
Vice-Présidente :	Mme BILLAT Edith	
Trésorière :	Mme MAGNE Blanche	
Trésorière adjointe :	Mme HOSTEKIND Marie	
Secrétaire :	Mr HERBERT Francis	
Secrétaire Adjointe :	Mme LEHELLE Martine	sont (ré)élues à l'unanimité.

3 ⇒ cartes d'affiliation :

Le montant des cotisations pour l'année 2015/2016 est maintenu à **12€** : vote à l'unanimité

Ont réglé à ce jour :

BERTRANDIAS Patrice	
BILLAT Edith et Jean Pierre	24€ chèque
BRUGEASSOU Delphine	
BRUGERE Marie-Claude	12€ chèque
COUSTAL Joel	
EI ALLOUKI Julie	
GUEGAN Eliette	12€ chèque
HOSTEKIND Marie	12€ chèque
JUGIE Roger Maxima et Roger	24€ chèque
LAMY Marie-Claude	12€ chèque
LANDRY Patrick	12€ chèque
LANNOY HERBERT Maria-Flora et Francis	24€ chèque
LEHELLE Martine et Yves	24€ chèque
MAGNE Blanche et Jean-Michel	24€ chèque
RENAULT Marie-Jeanne et Pierre	24€ chèque

Mme Lannoy transmet au secrétaire la liste des élèves de l'école de Chantérac
A contacter: Mme Weidmann pour l'affiliation des élèves de l'école de St Germain du
Salembré

4 ⇒ Projets de l'Amicale

- **Loto** : vendredi 20 novembre 2015. Impossible d'organiser cette manifestation à nouveau un dimanche (télescopage avec les communes voisines). Réunion à prévoir entre Roger, Blanche et Francis pour définir les lots et composer l'affiche.
- **Belote** : Samedi 13 février 2016 date provisoire à confirmer (salle du foyer rural à réserver)
- **Soirée** « Omelettes » (Festival La Vallée) : samedi 7 mai 2016
- **Marche** de la St Jean : Vendredi 24 juin 2016. La venue d'un jeune groupe de musique de St Astier pour animer la soirée a particulièrement été appréciée. A renouveler

5 ⇒ Projets de l'Ecole

• *Madame Lannoy, Directrice de l'école, remercie l'Amicale pour l'aide substantielle apportée aux familles pour les sorties, les entrées de spectacles et musées, et les déplacements en bus .*

• **Sorties prévues** : un site préhistorique avec les CE, un château avec les CM, le musée du Périgord à Périgueux avec les CE et CM, un spectacle à l'Odysée, à l'Agora.

Participation au cross, à la course d'orientation à Beaupouyet, dans le cadre de l'USEP

Une sortie cinéma (offerte par les cars Magne)

La participation aux journées Jeune public du Festival de la Vallée en mai 2016

La participation, comme chaque année, au concert en association avec le collège de Neuvic

(déplacement en bus à Neuvic à prévoir)

• **Une grande sortie** est envisagée (à la place d'un voyage) au futuroscope de Poitiers sur une journée ; coût prévisible : 30€ par élève (guide compris)

• **Le vendredi 8 avril 2016** participation des élèves de l'école au concert de l'Harmonie salembraise. L'Amicale pourra-t-elle prendre en charge la SACEM ? réponse : oui

• **Le cadeau de Noël** (200€) offert par l'Amicale sera-t-il reconduit ? réponse : oui

6) **Questions diverses** :

Mr LANDRY Patrick, nouveau Président, propose que Mr JUGIE Roger, après 15 ans de présidence de l'Amicale laïque, reçoive le titre de Président d'honneur.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Clôture de l'Assemblée Générale